

**MASTER**MENTION
Droit PrivéPARCOURS-TYPE
Contentieux et Arbitrage

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Code RNCP : 38206

120 crédits - 4 semestres

Mention :
Jérôme JULIEN,
*Professeur des universités*Parcours-type:
Catherine GINESTET,
*Professeur des universités*CANDIDATURES :
M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance

PRESENTATION

Les semestres 1 et 2 offrent une formation complète dans le domaine du droit privé tout en proposant un haut niveau d'exigence scientifique.

Les enseignements sont organisés autour de matières obligatoires de droit civil, droit pénal, procédures, droit international privé, et de matières optionnelles (techniques ou destinées à renforcer la culture juridique générale de l'étudiant).

Les semestres 3 et 4 ont pour vocation de permettre aux étudiants d'appréhender les différents contentieux qui se développent en droit public comme en droit privé. Ils ont pour objectif de consolider les connaissances des étudiants concernant les enseignements fondamentaux de procédure civile, de procédure pénale et de contentieux administratif. Il a également pour finalité de faire découvrir la diversité des contentieux spécifiques tels que les procédures d'urgence, le contentieux de la consommation ou encore le contentieux du droit des étrangers. Une place de choix est réservée à l'étude de l'arbitrage interne et international, matière qui, en général, n'a fait l'objet d'aucun enseignement antérieur.

COMPÉTENCES ET METIERS VISES**COMPÉTENCES :**

- Acquérir une solide culture juridique en approfondissant et en complétant les connaissances dans les matières fondamentales au niveau 1 (comme droit des contrats spéciaux, MARD, droit processuel...), par l'acquisition de nouvelles compétences au niveau 2, ainsi que sur des thématiques spécifiques ;
- Acquérir des connaissances de haut niveau dans le domaine procédural ;
- Opérer une correcte qualification juridique et déterminer ses implications ;
- Prévenir le contentieux, identifier le mode de résolution des différends adapté, conseiller les solutions opportunes pour résoudre le litige et savoir mener à bien la procédure adéquate.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention Droit privé sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38206/>

MÉTIERS VISÉS : Le parcours-type Contentieux et Arbitrage offre, d'une part, une formation ouverte sur le monde professionnel et d'autre part, une possibilité d'approfondissement théorique des diverses procédures. Ces deux voies, professionnelle et recherche, ont également pour ambition de préparer à des carrières telles que le barreau, la magistrature, les offices publics du droit judiciaire (commissaires de justice, greffiers du tribunal de commerce), les services contentieux des entreprises publiques et privées (établissements de crédit, compagnies d'assurance, établissements industriels et commerciaux, etc.) et les centres d'arbitrage et de médiation.

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études : Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une

commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation : L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 471h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 195h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 195h CM + 40h30 TD
<p>UE Matière obligatoires S1 (4 matières) : - Contrats civils et commerciaux 1 – 33h CM + 13h30 TD 1 matière renforcée (CM + TD) au choix : - Droit processuel – 33h CM + 13h30 TD - Droit international privé 1 – 33h CM + 13h30 TD - Droit pénal spécial 1 – 33h CM + 13h30 TD 2 matières <u>non</u> renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie : - Droit processuel – 33h CM - Droit international privé 1 – 33h CM - Droit pénal spécial 1 – 33h CM</p> <p>UE Matière optionnelles S1 (2 options au choix) : - Droit des assurances – 30h CM - Philosophie du droit – 30h CM - Histoire de la justice – 33h CM - Droit du financement des entreprises – 33h CM - Droit privé comparé – 30h CM - Droits des sûretés – 30h CM - Modes alternatifs de règlement des différends * – 18h CM + 3h TD</p> <p>UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour l'année) : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>	<p>UE Matière obligatoires S2 (4 matières) : 2 matières renforcées (CM + TD) au choix : - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM + 13h30 TD - Procédure civile approfondie – 33h CM + 13h30 TD - Procédure pénale approfondie – 33h CM + 13h30 TD 2 matières <u>non</u> renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies : - Procédure civile approfondie – 33h CM - Procédure pénale approfondie – 33h CM - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM - Droit patrimonial de la famille – 33h CM</p> <p>UE Matière optionnelles S2 (2 options au choix) : - Contentieux administratif – 30h CM - Procédures civiles d'exécution – 30h CM - Droit de la nationalité et des étrangers – 30h CM - Droit pénal spécial 2 – 33h CM</p> <p>UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1) : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>

* Matière en innovation pédagogique

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 226h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 223h CM	SEMESTRE 4 – 3h CM
<p>UE Enseignements fondamentaux – 100h CM - Procédure civile – 25h CM - Procédure pénale – 25h CM - Contentieux administratif – 25h CM - Arbitrage interne et international – 25h CM</p> <p>UE Enseignements complémentaires – 54h CM - Institutions juridictionnelles – 12h CM - Modes alternatifs de règlement des conflits – 20h - Procédures civiles d'exécution – 12h CM - Pratique de l'arbitrage international – 10h CM</p> <p>UE Séminaires et conférences – 69h CM - Contentieux des étrangers – 6h CM - Contentieux prud'homal – 6h CM - Les procédures rapides – 6h CM - Contentieux constitutionnels – 6h CM - Contentieux bancaires – 6h CM - Procédures d'appel – 6h CM - Contentieux de la consommation – 6h CM - Stratégie procédurale – 12h CM - Etudes de cas en contentieux privé – 6h CM - Conférences – 9h</p>	<p>UE Orientation – 3h CM - Méthodologie – 3h CM - 1 voie au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie professionnelle : stage (2 mois minimum) en entreprise ou juridiction et rapport de stage. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche sous la direction de l'un des enseignants de la spécialité. Le succès à l'examen permet de s'inscrire en Doctorat après acceptation du sujet par le directeur de thèse, avis favorable du directeur de l'équipe d'accueil, du directeur de l'Ecole doctorale et sur autorisation du président de l'université.

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
 31042 Toulouse Cedex 9
 Tél. : 05 61 63 35 00

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :
 Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)
 Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 36 99

Seconde année de master :
 Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)
 Courriel : pmd07@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 37 75

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
 Préfabriqués - Parking Arsenal
 Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381
 Courriel : stages@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 37 35